

L'ALIMENTATION ANIMALE EN NORMANDIE

Edition 2019 – données 2018

ETAT DES LIEUX DU SECTEUR

Monde

L'alimentation animale consomme une partie importante des végétaux produits : de **55 à 60 % des céréales disponibles en Europe** et dans les pays occidentaux, seulement 13 % Afrique.

1.1 milliard de tonnes d'aliments industriels ont été produits au niveau mondial en 2018 (enquête Alltech 2019).

Les flux commerciaux internationaux dédiés à l'alimentation animale sont facilement identifiables pour les oléagineux, en particulier le **soja**. Les principaux flux sont les exportations **des Amériques vers l'Europe** (32 MT, environ moitié sous forme de graines, moitié sous forme de tourteaux) et **depuis les années 2000 vers la Chine** (90 MT de graines en 2018 ; 20 ans avant seulement 3 MT). Le flux commercial entre les USA et la Chine est un des enjeux de la guerre commerciale que se livrent actuellement les eux pays. Par ailleurs l'épidémie de peste porcine africaine qui sévit en Chine conduit à un recul spectaculaire des importations chinoises début 2019.

Europe / France

L'alimentation animale, des emplois à la clé

Le secteur représentait 12 200 emplois au niveau national en 2015, répartis entre 296 établissements. Les fabrications d'aliments minéraux sont particulièrement riches en emploi (3.7 emplois / 1000 T contre 0.46 pour les aliments composés classiques)

Sur 290 millions de tonnes de céréales disponibles (300 MT produites -34 MT exportées + 24 importées) **l'Europe consomme 177 MT au titre de l'alimentation animale (60 %)**. Par ailleurs l'Europe utilise **32 millions de tonnes de tourteau de soja et 14 millions de tonnes de tourteau de colza** au titre de l'alimentation animale. Le colza correspond à une production locale, mais la quasi-totalité du soja est importée, soit sous forme de tourteau (18 MT) soit sous forme de graines triturées à leur arrivée en Europe (15 MT) (source USDA, datasets).

La **fabrication d'aliments composés** (donc hors fabrications à la ferme et fourrages) s'établirait à environ **180 MT dans l'Union européenne**.

En France les fabrications d'aliments animaux composés représentent environ **20 millions de tonnes** par an, incorporant 29 % de tourteaux, 48 % de céréales et 12 % de graines oléo protéagineuses. 42 % sont destinés aux volailles, 24 % aux porcins, 26 % aux bovins et 8 % à d'autres espèces.

On estime qu'en outre 16 millions de tonnes d'aliments sont élaborés à la ferme (sans compter les fourrages grossiers) avec une importance particulière de cette pratique en élevage porcin. (Source Agreste primeur n° 345)

Normandie

L'alimentation animale en Normandie, hors fourrages mais en incluant les fabrications à la ferme, est destinée à **60 % aux herbivores, 16 % aux volailles, et 24 % aux porcins**.

Les aliments composés achetés en représentent les 2/3 et sont destinés à 59 % aux herbivores, 24 % aux volailles et 17 % aux porcins.

Les fabrications à la ferme représentent le tiers du total. Elles sont majoritaires en élevages de porcs (55%, soit 20 points de plus qu'au niveau national) et pèsent pour 40 % en élevages d'herbivores (moins que la moyenne nationale), mais quasiment rien en volailles (cas général dans toutes les régions).

(Source : Les matières premières agricoles pour l'alimentation humaine et animale : l'UE et la France, Y. Dronne, INRA Prod. Anim., 2018)

QUELS PRIX ATTENDRE ?

Comment suivre les variations des prix ?

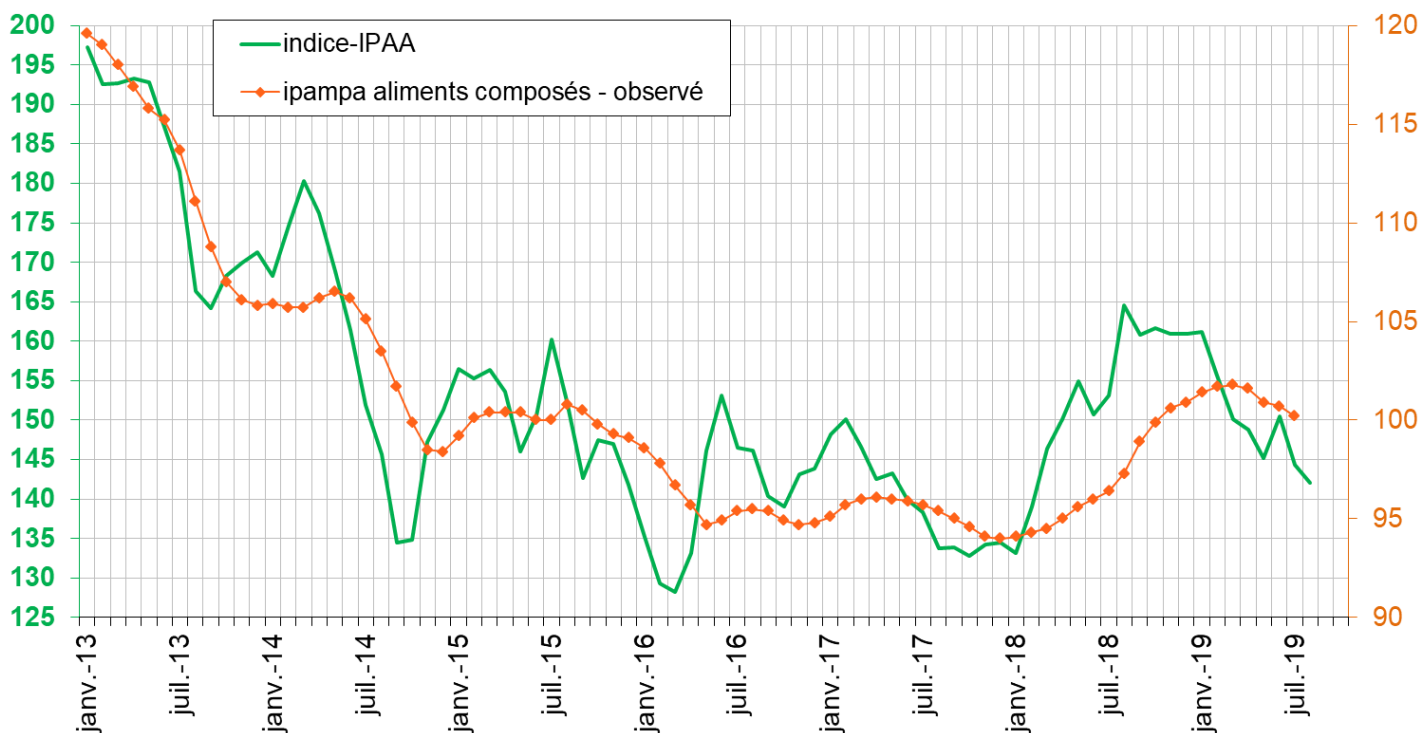
Compte tenu de la très grande diversité des formulations, le suivi des prix en alimentation animale passe par des **indices synthétiques**, essentiellement :

- **L'IPAA** (indice des prix de l'alimentation animale) qui mesure le coût d'un panier de matières premières entrant dans l'alimentation animale. Attention, l'IPAA ne mesure pas l'évolution des prix des aliments sortie usine, car le coût de fabrication des aliments incorpore également d'autres coûts : salaires, énergie, machines etc...
- **Les IPAMPA** (indices des prix d'achat des matières premières de l'agriculture), qui décrivent l'évolution des prix au producteur, et proposent toute une série d'indices pour les différents types d'aliments. On peut suivre en particulier un indice synthétique « aliments des animaux » ou des indices synthétiques par espèce (aliments porcins, bovins etc...), ou encore un indice de prix des aliments composés (par opposition aux aliments bruts non issus de l'industrie : céréales, tourteau de soja brut, etc...)
- **Des indicateurs de coût de l'alimentation par espèce fournis par les instituts techniques**, mais là aussi attention à l'interprétation :
 - o indicateur « aliment IFIP » pour le porc (payant),
 - o « indice ITAVI » décrivant le *prix des matières premières* des aliments volaille (et non le prix de l'aliment)

Les variations des matières premières se répercutent sur l'aliment

Les variations des prix des aliments ces dernières années sont le **reflet des variations des prix des céréales et des tourteaux** que synthétise l'IPAA, **mais les variations des prix d'aliment sont nettement atténuées** : on le voit sur le graphique, où les variations d'IPAA depuis janvier 2013 se sont échelonnées de l'indice 200 à l'indice 130 soit -35 % tandis que l'IPAMPA (prix des aliments au producteur) ont varié de 120 à 95 soit -20 %. Par ailleurs l'IPAMPA répercute les variations des matières premières **avec un différé d'environ 3 mois**.

Lien : IPAA et X ipampa aliments composés



Aucun des deux indices ne dénote une saisonnalité.

LES MARCHES BOUGENT : POURQUOI, COMMENT ?



Prix des aliments : dans le sillage des végétaux

Les prix d'aliments reflètent donc les évolutions des prix végétaux, de façon atténuée et différée. Exemple :

+10 % sur les végétaux : + 6 % sur les aliments (moyenne toutes espèces) 3 mois plus tard
- 10 % sur les végétaux : - 6 % sur les aliments (moyenne toutes espèces) 3 mois plus tard.

Les prix des aliments porcs sont nettement plus réactifs que les prix des aliments des autres espèces. Environ les ¾ des variations de prix des matières premières sont répercutées : + 10 % donne +7.5 % sur l'aliment.

A l'autre extrême, pour les bovins à l'engrais la transmission est moindre : + 10 % donne +5 % sur l'aliment .

Des variations de qualité des aliments peuvent également impacter le prix : par exemple le passage au « sans OGM » en production laitière, impulsé par certaines laiteries. Ce sujet d'actualité dépasse largement la portée de cette note, mais fait l'objet de formations (« Produire du lait sans OGM : risque ou opportunité » ? 6 février 2020 à Caen, ou 13 février 2020 à Bois Guillaume ; contact : Laurence FOS, 02 31 70 25 33 - 06 73 52 16 96 - laurence.fos@normandie.chambagri.fr)

VARIATIONS DE PRIX : COMMENT SE SECURISER ?

Poids des coûts d'aliment selon les exploitations

Ces dernières années (2017, 2018) les coûts d'aliment pèsent pour les exploitations laitières spécialisées :

- 22 % de la valeur du lait si on prend en compte les seuls achats de concentré
- 25 % si on prend en compte tous les achats (concentrés + fourrages)
- 29 % si on intègre la valeur comptable des concentrés prélevés sur les stocks.

L'enjeu d'une maîtrise des coûts d'aliments apparaît donc nettement à travers ces chiffres.

Un des volets consiste **à limiter les effets des flambées de prix et à acheter au meilleur prix.**

Un travail plus fondamental sur **l'optimisation du système d'alimentation** est néanmoins nécessaire, cet aspect dépasse le cadre de cette fiche.

Stratégies en matière d'approvisionnement

Contracter ses achats à long terme (sur 12 voire 18 mois) peut être intéressant pour profiter de prix bas à un moment donné. Les contrats à livraison différée permettent un tel échelonnement. L'unité de base est en général le camion complet (25-30 tonnes), mais un fractionnement est possible avec certains opérateurs. Le **groupage avec d'autres agriculteurs voisins** peut aussi être une solution. Ces contrats concernent surtout des matières premières brutes (tourteau...), plus rarement des aliments composés. Les courtiers peuvent être sollicités pour les matières premières brutes, pour un approvisionnement direct depuis le port, mais avec là aussi un volume d'un camion minimum. Le paiement se fait en général à la livraison.

L'avantage est de **disposer d'une période plus longue pour choisir le moment d'acheter.** Mais avec aussi le risque de ne pas profiter d'une baisse. L'essentiel est de réaliser l'achat à un tarif compatible avec son objectif de coût de production, ou à un prix jugé raisonnable au vu des évolutions passées. Il est donc **indispensable de réfléchir à ce niveau de prix « acceptable » au préalable.**

Lorsque les prix sont bas le prix spot peut être plus intéressant qu'un achat différé, mais cela n'exclut pas de se garantir sur les achats futurs, même à un prix moins intéressant, si celui-ci est jugé « acceptable ». C'est plus une question de sécurisation que de minimisation du prix d'approvisionnement.

Autonomie, FAF, etc...

Travailler sur les volumes utilisés peut être moins aléatoire que de travailler sur les prix, chaotiques par nature. Toute économie sur le gaspillage ou l'efficacité alimentaire aura des effets certains sur le coût de production.

Par ailleurs, la **fabrication d'aliments à la ferme** est une option qui réduira la variabilité du coût d'alimentation, même si des variations dues aux prix de carburant ou d'engrais restent possibles. Ce peut être une option à étudier avec un conseiller, en fonction de vos disponibilités en main d'œuvre, en surfaces et en matériel.



COMMENT S'INFORMER ?

- **Les indices de prix au producteur IPAMPA :**
<https://www.insee.fr/fr/information/3128533>
Dans « recherche libre » saisir le code souhaité : >>
- **Les prix des principaux aliments bruts :**
tourteaux notamment :
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/le-bulletin/>
Cliquer sur « Bulletin mensuel »
Puis sur « Moyens de production »
Dans l'onglet « alimentation animale »
Chercher « prix des matières premières »
- **Le site Mes M@rchés** donne accès aux principales cotations.
La lettre de Mes M@rchés (payant) donne également des conseils sur l'approvisionnement en aliments
- Des prix sont aussi délivrés par certains **sites (payants)** comme web-agri ou Terre-net
- Le rapport entre les prix des produits animaux (sortie élevage) et les prix d'aliments correspondants (prix d'achat pour les éleveurs) sont suivis chaque mois par le Ministère de l'agriculture :
 - <http://agriculture.gouv.fr/indices-filiere-bovine>
 - <http://agriculture.gouv.fr/indices-filiere-porcine>
 - <http://agriculture.gouv.fr/indices-filiere-volaile>

IPAMPA base 2015 - Aliments des animaux (regroupement)	10539078
IPAMPA base 2015 - Aliments céréales	10539081
IPAMPA base 2015 - Aliments : sous-produits issus de céréales	10539083
IPAMPA base 2015 - Aliments : maïs	10539082
IPAMPA base 2015 - Tourteaux de soja	10539085
IPAMPA base 2015 - Autres tourteaux (colza principlot)	10539086
IPAMPA base 2015 - Aliments : pulpes de betterave	10539089
IPAMPA base 2015 - Compléments de nutrition animale	10539090
IPAMPA base 2015 - Aliments minéraux et liquides	10539091
IPAMPA base 2015 - Aliments composés (regroupement)	10539093
IPAMPA base 2015 - Aliments pour veaux	10539094
IPAMPA base 2015 - Aliments d'allaitement pour veaux	10539095
IPAMPA base 2015 - Autres aliments pour veaux avant sevrage (yc aliments brouardards), mash	10539096
IPAMPA base 2015 - Aliments pour gros bovins (regroupement)	10539097
IPAMPA base 2015 - Aliments pour bovins à l'engrais MAT <= 20%	10539098
IPAMPA base 2015 - Aliments pour bovins à l'engrais MAT > 20%	10539099
IPAMPA base 2015 - Aliments pour vaches laitières MAT <= 20%	10539100
IPAMPA base 2015 - Aliments pour vaches laitières 20% < MAT < 35%	10539101
IPAMPA base 2015 - Aliments pour vaches laitières MAT >= 35%	10539102
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcins (regroupement)	10539104
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcelets 1er âge	10539105
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcelets 2ème âge	10539106
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcs engraissement croissance	10539107
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcs engraissement, finition	10539108
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porc engraissement, unique	10539109
IPAMPA base 2015 - Aliments pour porcs engraissement, complémentaires	10539110
IPAMPA base 2015 - Aliments pour truies	10539111
IPAMPA base 2015 - Aliments pour volailles (regroupement)	10539112
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poussins démarrage	10539114
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poulets de chair croissance	10539115
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poulets chair finition standard	10539116
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poulet finition label	10539117
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poules en batterie	10539119
IPAMPA base 2015 - Aliments pour poules au sol	10539118
IPAMPA base 2015 - Aliments pour dindes et dindonneaux	10539121
IPAMPA base 2015 - Aliments pour lapins	10539125
IPAMPA base 2015 - Aliments pour ovins et caprins	10539126
IPAMPA base 2015 - Mash	10539103

TENDANCE POUR LES PROCHAINS MOIS

Les cours des aliments ont atteint un **maximum en décembre 2018** et **se replient lentement sous l'effet de la baisse de prix des céréales** et des perspectives de baisse de la demande chinoise en soja (peste porcine). Ce repli reste relatif, car à l'automne 2019, son prix reste environ 2 à 4 % au-dessus du niveau de l'automne 2018. La relative stabilisation des cotations céréales depuis septembre devrait atténuer la baisse des aliments dans les mois à venir.



NOS CONSEILS

Calculez votre coût de production, évaluez votre coût d'aliment par rapport à des repères de gestion. Un travail sur les quantités d'aliment (par animal par ex.) peut s'avérer payant à coup sûr, alors que la maîtrise des prix n'est jamais acquise.

Essayez-vous au suivi du marché à partir des sources ci-dessus. Évaluez a posteriori les paris que vous avez faits sur l'évolution du marché. Cela vous permettra de changer de sources d'information ou de mode d'analyse.

Réfléchissez à votre stratégie d'achat, en particulier sur la base du fractionnement ou du groupage. Là aussi, évaluez-vous a posteriori, pour voir si votre dépense aurait pu être moindre, et s'il aurait été possible de faire mieux compte tenu des informations disponibles au fil de l'eau.

Toutes ces analyses gagnent à être réalisées en groupe. Contactez votre conseiller pour savoir quel appui il peut apporter à une telle réflexion.

VOS CONTACTS

CHAMBRES D'AGRICULTURE

14 : Laurence Bignet : 02 31 70 25 06

27 : Loren Marie : 02 32 78 80 29

50 : Ludivine Alliet : 02 33 06 49 57

61 : Marina Legrand : 02 33 31 48 19

76 : Caroline Isabel : 02 35 59 47 64

REDACTEURS :

Jean HIRSCHLER

Chargé d'études économiques

Pôle Économie et Prospective (PEP)

